

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2018





SOMMAIRE

Rapport de l'activité de l'année 2018 du Conseil d'administration
de l'Assemblée générale du 25 juin 2019

1. Capital social des associés publics au 31 décembre 2018.....	p.4
2. Synthèse des principaux événements	p.5
3. Evolution de l'emploi.....	p.8
4. Les résultats environnementaux	p.10
5. Les résultats des entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	p.11
6. Rapport annuel du comité de rémunération.....	p.13
7. Les résultats financiers du Secteur 1 (Gestion des déchets)	p.15
8. Les résultats financiers du Secteur 2 (Division Propreté)	p.17
9. Consolidation des résultats financiers des activités de l'exercice 2018	p.18
Rapport financier	p.19



Rapport de gestion 2018 du conseil d'administration à l'assemblée générale du 25 juin 2019

1. CAPITAL SOCIAL DES ASSOCIÉS PUBLICS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Capital social des associés publics au 31 décembre 2018

Parts sociales de catégorie A

AISEAU-PRESLES	9.554 parts sociales
ANDERLUES	11.421 parts sociales
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	15.511 parts sociales
CHARLEROI	112.153 parts sociales
CHÂTELET	20.039 parts sociales
COURCELLES	15.858 parts sociales
FARCIENNES	7.022 parts sociales
FLEURUS	22.316 parts sociales
FONTAINE-L'ÉVÊQUE	10.835 parts sociales
GERPINNES	6.616 parts sociales
HAM-SUR-HEURE/NALINNES	5.253 parts sociales
LES BONS VILLERS	8.106 parts sociales
MONTIGNY-LE-TILLEUL	4.479 parts sociales
PONT-À-CELLES	15.352 parts sociales

Pars sociales de catégorie B

IGRETEC	1 part sociale
ISPPC	1 part sociale
CPAS de Charleroi	1 part sociale
CPAS d'Aiseau-Presles	1 part sociale
CPAS d'Anderlues	1 part sociale
CPAS de Châtelet	1 part sociale
CPAS de Courcelles	1 part sociale
Zone de Secours Hainaut Est	1 part sociale

Part sociale de catégorie C

CHARLEROI «Secteur 2 - Propreté»	1 part sociale
----------------------------------	----------------

2. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

2.1. En 2018, deuxième année du Plan stratégique triennal approuvé par l'Assemblée Générale en décembre 2016, l'Intercommunale a poursuivi sa quête d'efficacité accrue ; toujours avec pour finalité l'amélioration du service rendu au citoyen au meilleur coût et toujours avec comme fil rouge le respect du bien-être et de la sécurité de notre personnel et des usagers de nos différents services.

2.2. Cette stratégie a été déployée dans tous les services au travers d'un plan d'actions certes ambitieux mais nourri par le dynamisme des équipes.

Il s'agit là de plus de 80 actions menées par l'ensemble des services. Cependant, s'il ne fallait retenir que deux faits marquants de l'année 2018, ce serait certainement le changement d'identité de l'ICDI à Tibi, d'une part, et le démarrage du nouveau secteur d'activité de propreté publique, d'autre part, car de manière directe ou indirecte, tous les services de l'intercommunale ont été impactés par ces changements.

2.3. En ce qui concerne le changement d'appellation, il a été construit sur base d'une analyse complète réalisée en 2017 par une agence extérieure et portant sur l'adéquation entre son nom, l'ICDI, et ses valeurs et missions qui ont fortement évolué ces dernières années. Le 15 janvier 2018, l'ICDI est donc devenue Tibi, un nom facile à retenir, lisible, généreux, sympathique à l'image de son personnel ; un nom aligné sur sa vision et qui va lui permettre de révéler l'ensemble de ses missions, un nom qui donne du sens à ses actions au profit de l'amélioration du cadre de vie, puisqu'il signifie « pour toi » et « avec toi » en latin.

2.4. Ce changement d'identité est survenu au moment décisif où un nouveau secteur d'activités, la propreté publique, devait également se construire et se déployer. En effet, depuis le 1er mars 2018, Tibi est active en matière de propreté publique sur l'entité de Charleroi où elle y effectue l'ensemble du balayage mécanisé et la totalité des missions de propreté publique dans le centre-ville, à la plus grande satisfaction des parties prenantes concernées. Avec l'intégration des missions de propreté publique, Tibi est devenue sans nul doute une des entreprises publiques les plus intégrées de Belgique en matière de gestion de l'environnement.

2.5. 2018 a également vu comme points d'orgue l'anniversaire des 70 ans de l'Intercommunale et sa journée porte ouverte ; deux

moments importants de l'année où l'Intercommunale a pu communiquer tant avec les citoyens qu'avec ses partenaires sur toutes ses réalisations.

2.6. Au nombre des réalisations, il faut rappeler que, malgré la baisse des subsides pour la prévention, l'intercommunale a réussi à sensibiliser près de 60.000 personnes et ce faisant contribuer à la réduction des déchets résiduels produits par an et par habitants qui ont été réduits par 12% en 10 ans. Cette sensibilisation s'est également adressée aux organisateurs d'événements par la mise à disposition d'îlots de tri et de gobelets réutilisables, évitant par là l'utilisation de pas moins de 275.000 gobelets jetables.

2.7. Dans les faits marquants, il faut également noter la mise en œuvre, suite à un appel à projet du Ministre Di Antonio, d'un projet intégral de propreté publique dans le quartier Porte-Ouest de Charleroi. Le diagnostic des problèmes de propreté publique réalisé durant ce projet a permis de préparer une stratégie globale de prévention en collaboration avec la cellule Be Wapp.

2.8. La Ressourcerie du Val de Sambre ne cesse d'accroître son activité avec plus de 9.700 interventions au domicile des ménages représentant plus de 1.850 tonnes collectées, soit 2% de plus qu'en 2017. Cela représente 812 points de collectes desservis en moyenne par mois avec des pointes jusqu'à presque 100 enlèvements par jour. Au total, ce sont plus de 81% des flux collectés qui ont été réutilisés ou recyclés.

2.9. En 2018, le centre de tri a permis de traiter un total de 22.883 tonnes de PMC soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2017. Le taux de résidu, quant à lui, a été réduit de 5% pour passer à 16,19% en 2018. Soulignons également que 2018 a vu le début de l'élaboration de deux marchés en vue de la modification de la chaîne de tri pour le traitement du P+MC. Il est à noter que tant que le P+MC n'est pas collecté en porte à porte, le P+ qui ne peut pas se retrouver dans les sacs bleus est accepté dans tous les recyparcs.

2.10. Le projet de modernisation de l'UVE s'est poursuivi en respect avec le planning défini et avec notamment la construction d'un nouveau hall de valorisation énergétique, un nouveau bâtiment de stockage des mâchefers et le nouveau bâtiment atelier/bloc social, ce

dernier offrant de meilleures conditions de travail aux équipes.

Dans une perspective d'optimisation des processus, deux projets sont menés de bons trains, il s'agit du prétraitement de la FFOM ainsi que la création d'un réseau de chaleur. Le premier semestre 2018 a également vu la recertification EMAS de l'UVE accordée.

2.11. Tous ces projets n'auraient pu être menés sans des agents motivés, parfaitement formés et disposant des bons outils. Le groupe de mobilisation est un des moyens pour obtenir cette motivation. En 2018, le groupe a décidé de travailler sur le thème de la solidarité et a initié des actions internes telles que « Vis mon job » qui a pour objectif de permettre une meilleure connaissance des problèmes rencontrés quotidiennement par les collègues. En ce qui concerne le développement des compétences, diverses formations ont été organisées et notamment sur le leadership ainsi que sur la gestion du temps de travail et le stress.

2.12. La sécurité de nos agents ainsi que de nos usagers reste une préoccupation quotidienne et afin de continuer de nous améliorer en la matière, un audit sur la « vision de la sécurité dans l'ensemble de l'intercommunale » a été réalisé en 2018 menant à une liste d'améliorations potentielles qui seront implémentées en 2019.

2.13. En ce qui concerne les bons outils, il faut citer le matériel roulant pour lequel des attentions toutes particulières sont portées à la fois sur la sécurité des chauffeurs et chargeurs ainsi que sur la consommation. Dans la même philosophie, la modernisation du réseau de recyparcs a été poursuivie, notamment de manière à améliorer la sécurité et le bien-être des agents et des usagers mais aussi afin d'en optimiser les filières de valorisation.

Tableau de tenue des réunions en 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
COMITÉ DE GESTION (jusqu'au 31/05/2018)	10
BUREAU EXÉCUTIF (à partir du 21/06/2018)	13
COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	3
COMITÉ D'AUDIT	1
COMITÉ DE CONCERTATION ET/OU NÉGOCIATION	11
COMITÉ DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL	10
COMITÉ DE GESTION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	3
RÉUNION D'ENCADREMENT	10

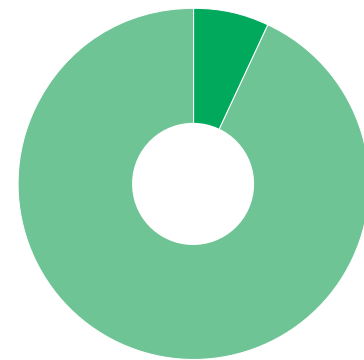
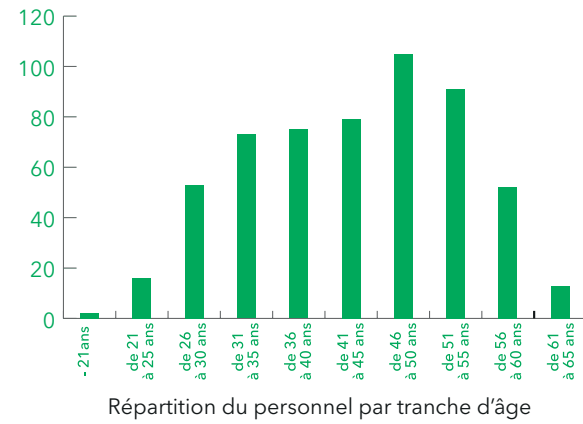
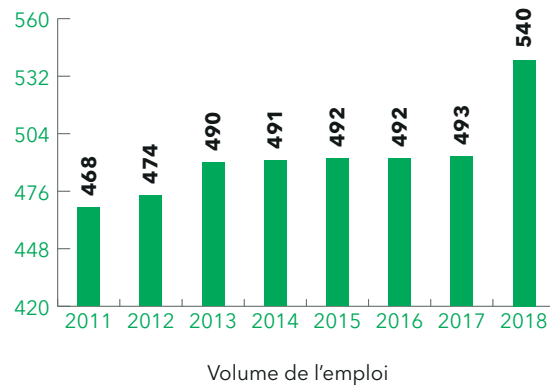
	Assemblée Générale	Conseil d'Administration	Comité de Gestion / Bureau exécutif	Comité de Rémunération	Comité d'Audit
11 janvier			●		
15 janvier		●	●		
1 ^{er} février			●		
7 février		●			
22 février			●		
15 mars			●		
21 mars		●			
5 avril			●		
19 avril			●	●	
2 mai				●	
11 mai			●		
15 mai		●	●	●	
31 mai			●		
20 juin	●	●			
21 juin			●		
12 juillet			●		
13 juillet			●		
23 août			●		
13 septembre			●		
17 septembre			●		
26 septembre		●	●		
4 octobre			●		
24 octobre		●			
25 octobre			●		●
15 novembre			●		
21 novembre			●		
28 novembre		●			
6 décembre			●		
11 décembre		●			
18 décembre		●			
20 décembre	●		●		
TOTAL	2	10	23	3	1

3. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL PLAN STRATÉGIQUE

3.1. Évolution du volume de l'emploi

Les données reprises dans le graphique ci-dessous concernent le nombre moyen de travailleurs du l'exercice considéré et tel que repris dans le Bilan Social.

L'augmentation en 2018 s'explique par la création au 01/03/2018 du nouveau Service Propreté Publique.

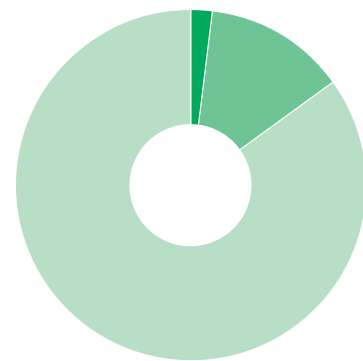
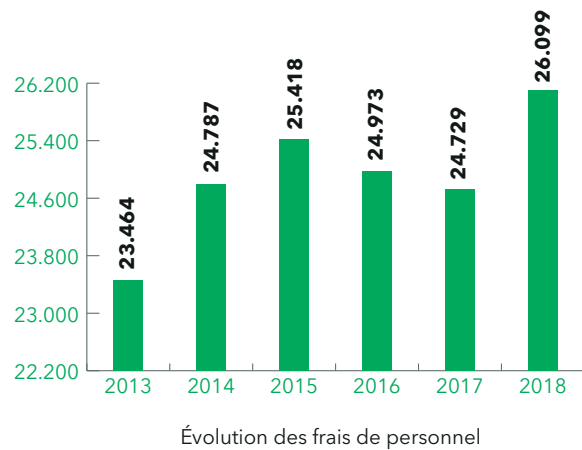


Répartition par genre

- Hommes (93%)
- Femmes (7%)

3.2. Évolution des frais de personnel

Les données reprise dans le graphique ci-dessous concernent les frais de personnel tels que repris dans le Bilan Social.



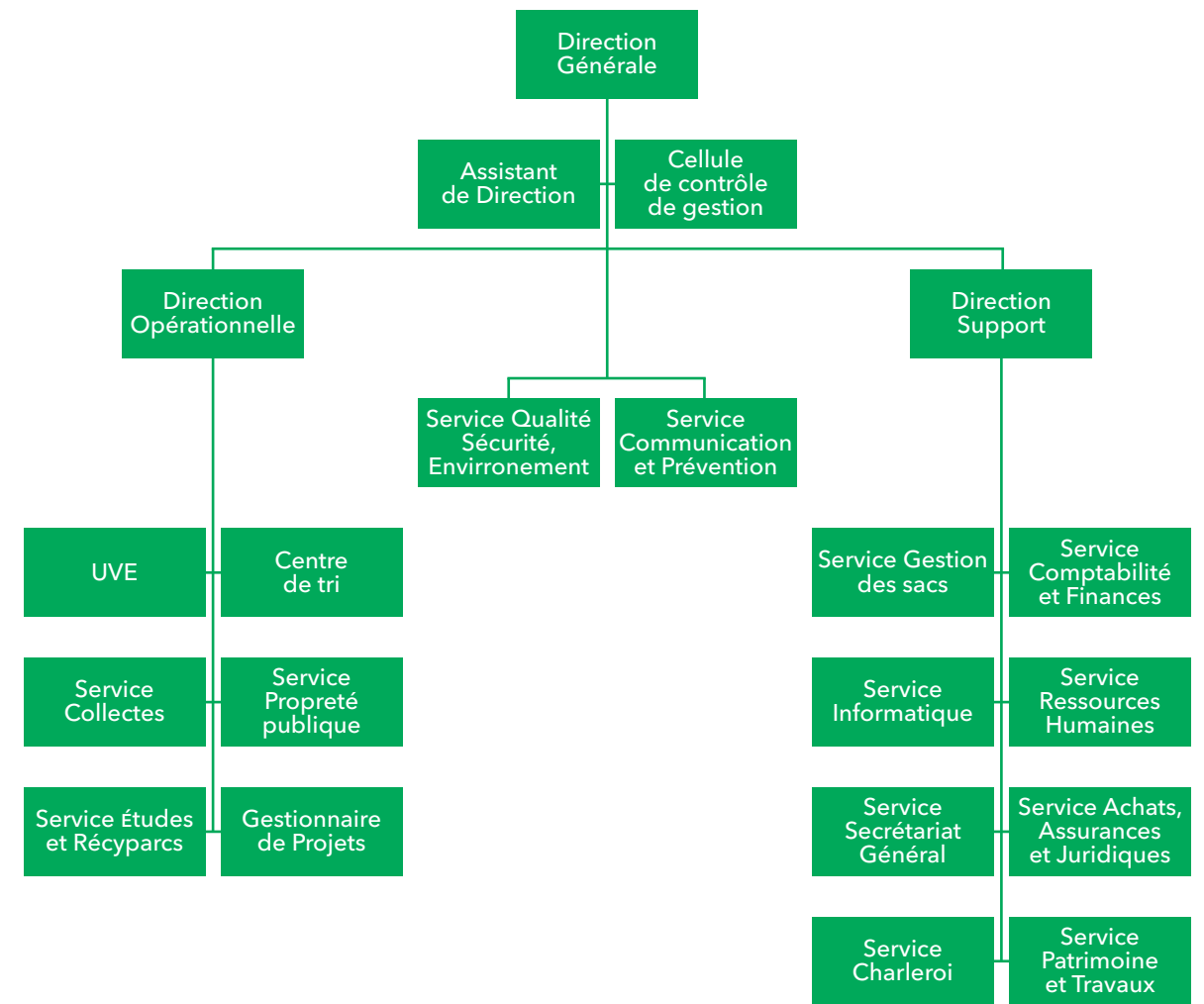
Répartition du personnel par type de contrat

- Durée indéterminée (85%)
- Durée déterminée (13%)
- Contrat de remplacement (2%)

L'augmentation en 2018 s'explique également par la reprise de l'activité de propreté publique et l'engagement de 65 travailleurs.

On peut également préciser que la tranche d'âge la plus représentée est celle de 46 à 50 ans, que notre personnel est majoritairement masculin, et que la majorité de nos contrats sont à durée indéterminée.

3.3. Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2018



3.4. Plan stratégique 2017 - 2019

Les lignes de développement ainsi que le plan financier pluriannuel y afférentes sont détaillées dans le plan stratégique 2017-2019 tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 21 décembre 2016. Ce document est consultable sur le site internet de l'intercommunale de même que le document portant sur sa première évaluation du plan stratégique.

4. LES RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

4.1. Déchets ménagers

Le citoyen de la zone intercommunale a généré en moyenne, en 2018, 455 kg/an/habitant de déchets ménagers, soit une diminution de plus de 3 kg/an/habitant par rapport à 2017. Cette baisse est liée à la forte diminution des quantités d'ordures ménagères résiduelles.

La diminution de la production des ordures ménagères résiduelles s'affirme en 2018: la quantité se fixe à 165 kg/an/habitant. Ce résultat global est favorablement influencé par la performance obtenue sur Charleroi (diminution de 7 kg par an et par habitant, même si le tonnage résiduel reste élevé), compte tenu de l'importance de sa population. Cette nouvelle diminution est particulièrement marquée sur les communes de Farciennes et Fontaine-l'Évêque.

Les quantités récoltées sur les 8 communes de la zone ayant adopté le système de collecte par conteneurs à puce restent largement inférieures à celles des autres communes.

Le taux de collecte sélective s'établit à 64 % en 2018, en progression, mais encore légèrement inférieur à l'objectif 2025 du taux de recyclage des déchets ménagers fixé à 68 % par le Gouvernement wallon dans son Plan Wallon des Déchets - Ressources.

4.2. Déchets en provenance des recyparcs

La quantité de déchets collectée dans les recyparcs augmente de 1 % en 2018 par rapport à 2017 pour atteindre 214 kg/an/habitant avec 90.312 tonnes de déchets collectés. Cette tendance concerne principalement les déchets d'encombrants, de bois et de plastiques durs, les inertes, ainsi que dans une moindre mesure, les petits plastiques d'emballages (P+), l'asbeste-ciment, les pneus et les bâches agricoles.

4.3. Déchets collectés sélectivement en porte-à-porte

Il s'agit en l'occurrence du verre, du papier/carton, du PMC et, depuis mai 2011, de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM). Les quantités de papier/carton récoltées en porte-à-porte et en recyparcs diminuent depuis plusieurs années, ce qui peut être lié à l'utilisation plus fréquente de supports numériques, mais également à l'existence de collectes parallèles non autorisées.

Le verre bénéficie cette année d'une légère augmentation des quantités collectées en porte-à-porte, ce qui permet de stabiliser le tonnage global de verre malgré la diminution

des quantités récoltées en recyparcs.

Les quantités de PMC récoltées en 2018 augmentent tant lors des collectes en porte-à-porte qu'en recyparcs.

Parallèlement, les quantités de FFOM collectées sélectivement sont légèrement inférieures aux résultats attendus et atteignent une moyenne de 31 kg par an et par habitant sur les communes actives dans le système de collecte par conteneurs à puce. A noter que les quantités récoltées sur Ham-sur-Heure/Nalinnes, 26 kg par an et par habitant, restent inférieures aux résultats constatés sur les autres communes.

5. LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES LIÉES ET AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Les entreprises dans lesquelles l'intercommunale détient des parts ou des actions présentent les résultats suivants :

En 2018, le centre de tri comptait 35 personnes et il a fonctionné de manière effective pendant plus de 2900 heures en 2018.

5.1. VALTRIS scrl

Objet : L'entreprise constituée le 12 janvier 2012 est active dans le tri des déchets, principalement PMC, et est détenue par les trois intercommunales pures de gestion des déchets que sont BEP Environnement, IBW et ICDI.

Nombre de parts détenues : 5.560 parts sociales d'un montant unitaire de 100 €, soit 556.000 € sur un montant total de 558.000 €, soit encore 99,64 % du capital social.

Résultat 2018 : le centre de tri a permis de traiter un total de 22.883 t de PMC soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2017. Ce gisement provient de Tibi pour 28,8 %, de BEP Environnement pour 39,3 %, de l'InBW pour 27,7 % et d'entreprises pour 1,0 %. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés au-delà des 22.000 t, à savoir 2,6 % provenant de la province du Luxembourg (AIVE) et 0,6 % de la province de Liège (Intradel). Valtris a également accepté 128 t de P+MC provenant de communes pilotes afin de mener plusieurs tests de tri et de se familiariser avec cette matière.

Les efforts sont maintenus, tant à la source qu'au niveau des trieurs, pour diminuer le taux de résidu non recyclable après tri des PMC des trois intercommunales (Tibi, InBW, BEP). De 17,55 % en 2016, le taux moyen annuel de résidu est passé à 17,03 % en 2017 et il est de 16,19% en 2018.

Le résultat comptable 2018 présente un solde positif de 14.048,70 €. Ce résultat positif résulte de :

- L'amélioration essentielle par diverses actions qui ont permis d'assurer un meilleur fonctionnement du centre de tri à un prix de revient acceptable de manière à maintenir l'équilibre financier de la structure.
- L'activité 2018 a vu le début de l'élaboration de deux marchés en vue de la modification de la chaîne de tri pour le traitement du P+MC. En fonction de l'avancement des négociations, qui se prolongeront jusqu'à début 2019, le premier marché devrait permettre au BEP de mettre en place la collecte du P+MC fin 2019 tandis que le second concerne l'adaptation de la chaîne pour la phase finale d'implémentation du P+MC sur tout le territoire de Valtris prévu pour 2020.

5.2. COPIDEC scrl

Objet : La COPIDEC est la Conférence Permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets. Cette entreprise constituée le 17 octobre 2013, exécute des missions d'intérêt général et de représentation pour des questions communes relatives à la défense de leurs activités et étudie toute question technique relevant du domaine de la collecte, du traitement ou de la valorisation de déchets.

Nombre de parts détenues : 50 parts sociales d'un montant de 100 €, soit 5.000 € sur un montant total de 35.000 €, soit encore 14,3 % du capital social.

Résultats 2018 : Tenant compte des diverses mesures prises tant par le gouvernement fédéral que wallon impactant les finances des intercommunales, la Copidec a accompagné ses affiliés pour chiffrer l'impact de ces mesures pour ses membres.

L'attention de la COPIDEC a été mobilisée par la volonté ministérielle d'harmoniser les conditions d'accès aux recyparcs et d'y autoriser l'entrée des PME aux coûts réels et complets. La COPIDEC a également étudié et remis des avis sur les diverses propositions reprises dans le projet de Plan Wallon des Déchets - Ressources.

Le Conseil d'administration de la COPIDEC a arrêté les comptes 2018 en date du 24 avril 2019. Sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale, le total du bilan s'élève à 184.412 € avec un bénéfice de l'exercice à affecter après impôts de 686 €.

5.3. LRVS scrl

Objet : La Ressourcerie du Val de Sambre a été constituée en date du 26 décembre 2012 et est active dans les métiers de la collecte, du tri, du traitement, du réemploi, de la réutilisation et/ou du recyclage de déchets ainsi que la réparation, la restauration, la vérification, le relookage et tout acte de mise en valeur d'objets en fin de vie ou usagés. Elle est détenue à parts égales par les acteurs publics que sont ICDI, IGRETEC et le CPAS de Charleroi.

Nombre de parts détenues : 46 parts sociales d'un montant unitaire de 150 €, soit 6.300 € sur un montant total 18.900 €, soit encore 33

% du capital social.

Résultats 2018 : Pour son sixième exercice, l'entreprise a collecté 1.858 tonnes de biens/objets encombrants au domicile des ménages sur 11 communes représentant plus de 365.000 habitants. Au niveau du traitement/tri, plus de 9% du tonnage collecté a été dirigé vers une filière de réemploi, 72% vers une filière de recyclage et 18,5% vers une filière de valorisation énergétique. L'activité de la Ressourcerie a permis de dégager des produits financiers à hauteur de 682.408,58 € pour un bénéfice de 85.382,65 €. Au terme de l'affectation du résultat de l'exercice 2018, la valeur des fonds propres est de 336.041,11 €.

5.4. RECYMEX sa

Objet : L'entreprise constituée le 22 décembre 1995 est active dans le domaine du recyclage des déchets inertes ainsi que dans les matières gravitantes autour de la gestion des terres de déblais. Elle exploite deux centres de recyclage, l'un situé à Saint-Ghislain et l'autre à Farciennes dans la zone d'activités économiques du DRIA. Elle est détenue par des entreprises privées et publiques actives dans le domaine de la construction et du secteur du déchet.

Nombre d'actions détenues : 5360 parts sur un total de 40.000 parts représentatives soit 13,40% du capital social de 991.574 € à la date de constitution de l'entreprise. Suivant la publication bilantaire du 31/12/2017 et tenant compte que les fonds propres sont positifs à raison de 1.619.380 €, la valeur intrinsèque d'une action correspond à 40,48 €. La valeur comptable bilantaire des souscriptions reprises dans Tibi au 31 décembre 2018 est de 151.521,82. Sur base du bilan 2017 de Recymex, la plus-value pour Tibi non exprimée se présente comme suit : (5.360 parts X 40,48 €) - 151.521,82€ soit 65.450,98 € par rapport à la valeur globale de la souscription.

Résultats 2018 : Le Conseil d'administration de Recymex n'a, à ce jour, pas arrêté les comptes 2018. L'Assemblée générale est prévue en date du 5 juin prochain. Sur base des informations comptables obtenues, sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale, le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2019 serait de 4.591.112 € et un bénéfice de l'exercice à affecter à raison de 53.890 €. Les fonds propres seraient dès lors, au 31 décembre 2018, de 1.650.523 €.

Dans la mesure de l'approbation par l'Assemblée Générale de Recymex des chiffres 2018 communiqués, la plus-value pour Tibi non exprimée au 31 décembre 2018 serait de : (1.650.523 / 40.000 parts) X 5360 parts - 151.521,82 € soit 69.648,39 € par rapport à la

valeur globale de souscription.

5.5. GIE Sambre Compost

Objet : Le Groupement d'Intérêt Economique constitué le 15 juin 2005 est actif dans le domaine du traitement des déchets verts de ses membres, la commercialisation du compost ainsi que toutes les prestations de services dans le prolongement de l'activité de ses membres. Le groupement assure l'exploitation d'un centre de compostage de matières organiques sur le site du Port de Bonne Espérance à Farciennes.

Nombre d'actions détenues : S'agissant d'un Groupement d'Intérêt Economique, aucun capital social n'a été constitué. Cependant, un Règlement d'Ordre Intérieur précise qu'en cas de résultat positif, le bénéfice est attribué aux membres au prorata suivant : SEDE : 97% et ICDI : 3%.

Activité et résultats 2018 : Les quantités de déchets verts traitées sur le site ont été de 29.877 tonnes (25.298 tonnes en 2017). L'augmentation de tonnage (+/- 18%) observée par rapport à 2017 s'explique principalement par les conditions climatiques plus favorables à la croissance végétale. Le résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2018 se chiffre à 20.405,67 € pour un chiffre d'affaires de 878.046,79 € (758.255,69 € en 2017).

5.6. BIVALOR

Objet : L'unité de tri-broyage des bois et encombrants du BEP Environnement à Floreffe fait l'objet, depuis le 27 octobre 2010, d'une collaboration structurée entre les deux intercommunales sous la forme d'une société interne dénommée BIVALOR.

Nombre d'actions détenues : S'agissant d'une société interne, aucun capital social n'a été, ni souscrit, ni libéré. Cependant, un rapport d'activité est établi chaque année.

Activité et résultats 2018 : En 2018, BIVALOR a géré 37.597,88 tonnes de bois brut (37.229,63 tonnes en 2017) dont 13.626,00 tonnes en provenance de la zone Tibi. BIVALOR permet à Tibi une réduction sensible de la charge de traitement des bois collectés dans les parcs de recyclage par rapport au prix du marché. C'est ainsi que le prix de revient à la tonne traitée pour 2018 est de 42,426 €/tonne hors subsides et de 39,29 €/tonne subsides compris. Le résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2018 se chiffre à -1.477.143,52 € (- 2.005.534,08 en 2017) pour un chiffre d'affaires de 371.814,72 (377.446,50 € en 2017).

Conformément à l'article 5.3 de la convention relative à la constitution d'une société interne

entre Tibi et BEP-Environnement, le résultat négatif est supporté au prorata des tonnages réellement apportés ; cette clé de répartition confirme la charge financière de Tibi à raison de 535.337,57 €.

6. RAPPORT ANNUEL D'ÉVALUATION DE COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Le contenu de la mission du Comité de Rémunération a été modifié par le Décret du 29 mars 2018. L'article L1523-17 §2 nouveau du CDLD dispose que « Le Comité de Rémunération établit annuellement et approuve un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération. Il émet des recommandations au Conseil d'administration. Il propose au Conseil d'administration, une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence. Ce rapport est transmis au Conseil d'administration et est annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs en vertu de l'article L1523-16, alinéa 4. ».

6.1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel la Présidente, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres relatifs à l'exercice comptable 2018 n'ont pas encore été arrêtés par le Conseil d'administration. Ils se ventilent comme suit :

Total ventes et prestations (70/74) au 31/12/2018	Personnel (ETP) en moyenne en 2018	Capital souscrit au 31/12/2018
19.779.818,05 €	540	6.532.589,53 €

6.2. Pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, accordés aux membres des organes de gestion

Les montants repris ci-après des indemnités de fonction attribuées aux Président(e), Vice-Présidents, membres du Comité de gestion/Bureau exécutif et administrateurs(trices) ont été arrêtés par l'Assemblée générale du 26 juin 2013. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par l'AGW du 20/12/2007. Ces montants ont été maintenus inchangés par l'Assemblée Générale du 20 juin 2018 si ce n'est l'allocation d'un jeton d'un montant de 200€ pour le Président du Comité d'Audit.

	Nombre	Émoluments mensuels bruts/pers.	Émoluments annuels bruts par personne	Jetons de présence	Émoluments annuels payés	Jetons payés
Président	1	2.100€	25.200€	-	23.800€	-
Vice-Président	2 (1 après le 30/06/2018)	1.550€	18.600€	-	27.900€	-
Membre du comité de Gestion (avant le 30/06/2018)	3	1.250€	15.000€	-	22.500€	-
Administrateur et membre du bureau Exécutif (après le 30/06 (*1))	19 (15 après le 30/06/2018)	2 (1 après le 30/06/2018)	-	150€	-	24.200€
TOTAL					74.200€	24.200€
						98.400€

6.3. Pertinence de la politique globale de rémunération du personnel

En octobre 2006, l'intercommunale a débuté un processus de révision barémique en vue d'appliquer à l'ensemble du personnel les principes de la Révision Générale des Barèmes à partir du 01/05/2007. Le 2/4/2009, elle décidait d'adhérer au Pacte pour une fonction publique solide et solidaire. Un Statut Administratif reprenant les carrières ouvrière, administrative, technique et spécifique a été mis en place en septembre 2011. Parallèlement, divers protocoles d'accord prévoyaient l'octroi de primes conditionné à certaines prestations particulières (par exemple des travaux insalubres, des travaux pénibles, des gardes, ...).

En 2017, l'intercommunale a, en accord avec les organisations syndicales, approuvé un Statut administratif et pécuniaire regroupant le statut administratif de 2011 et les différents protocoles d'accord relatifs aux primes. En 2019, il est prévu de revoir les modalités d'octroi de l'ensemble des primes en vue de les harmoniser et de simplifier le régime pécuniaire. Face à la difficulté de recruter des profils plus qualifiés, il est également envisagé d'initier une réflexion sur une révision salariale des postes d'encadrement.

6.4. Pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, accordés aux fonctions de direction

La masse salariale globale annuelle brut du staff de direction, composé du Directeur général (fonction dirigeante locale), des Directeurs et des Chefs de service de niveau A3 (organigramme) s'élève à 1.340.221,51 € (16,16 ETP) et se décompose comme suit :

Total rémunérations annuelle	1.307.709,27 €
Total avantages extra légaux	32.512,43 €
TOTAL	1.340.221,51 €

Le niveau de rémunération du Directeur général correspond au grade A8 de la RGB et respecte le montant annuel maximum brut de rémunération liée à la fonction dirigeante locale telle que définie à l'annexe 4 du Décret du 29 mars 2018 (plafond de 255.210,01 € brut).

Tous les mandats exercés par les membres du staff de direction le sont à titre gratuit.

7. LES RÉSULTATS FINANCIERS DU SECTEUR 1 (GESTION DES DÉCHETS)

7.1. Exercice 2018

Les chiffres se répartissent comme suit :

Les produits	
Chiffre d'affaires	13.278.127,64 €
Autres produits	3.925.653,31 €
Produits financiers	1.310.873,67 €
Produits exceptionnels	2.386.462,24 €
SOUS-TOTAL	20.901.116,87 €

Les charges	
Marchandises	923.569,33 €
Biens et services divers	20.763.764,90 €
Rémunérations et charges sociales	26.480.538,16 €
Amortissements et provisions	6.651.273,39 €
Autres charges d'exploitation	1.648.583,81 €
Charges financières	1.094.761,92 €
Charges exceptionnelles	1.972.988,52 €
Impôts de l'exercice	65.376,18 €
SOUS-TOTAL	59.600.856,22 €
SOIT UN RÉSULTAT COMPTABLE DE	38.699.739,35 €

Secteur 1 : Le coût des communes se présente comme suit	
RÉTROCESSIONS ET PRODUITS AFFECTÉS	- 8.980.387,51 €
COÛT NET	29.719.351,84 €

Le coût net du budget 2018 secteur 1 s'élevait à 29.880.172,99 €. Le résultat sectoriel 1 de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 donne un coût net s'élevant 29.719.351,84 €, soit un boni de 160.821,15 € par rapport au budget initial.

7.2. Charges et produits exceptionnels

Pour cet exercice, le montant des charges exceptionnelles se chiffre à 1.972.988,52 €. Les principaux postes les constituant sont 216.900,36 € pour perte de subsides sur ligne 2, suite au contrôle fiscal et TVA le réajustement du taux TVA déductible sur comptes de 2015 - 2016 - 2017 pour 1.370.996,39 €.

Les produits exceptionnels s'élèvent quant à eux à 2.386.462,24 €. Ils proviennent principalement d'une régularisation des DSM sur exercices antérieurs à raison de 660.000,00 €, une révision obtenue des subsides APE d'exercices antérieurs à raison de 584.654,06 €, suite au contrôle fiscal et TVA une révision TVA sur ajustement du taux déductible sur exercices 2015 - 2016 - 2017 en notre faveur pour 468.947,70 €.

L'incidence de la comptabilisation de ces charges et produits exceptionnels influence positivement le résultat comptable à raison de 413.473,72 €.

7.3. Affectation du résultat

Nous proposons de procéder à la répartition des résultats par l'intervention des associés détenteurs de parts sociales de catégorie A dans la perte à raison de 38.699.739,35 €, conformément aux dispositions statutaires. Cependant, le coût net à charge des communes, déduction faite des rétrocessions et produits affectés, s'élève à 29.719.351,84 €.

L'affectation de ce résultat pour les communes du secteur 1 sera réalisée en fonction des critères établis par les organes de gestion suivant la clé de répartition des charges approuvée par le Conseil d'administration en date du 30 août 2010.

7.4. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

7.5. Activité recherche et développement

Néant.

7.6. Modification du capital

Néant.

7.7. Règles de continuité

Compte tenu de l'intervention statutaire des associés dans la perte, la justification des règles de continuité contenues à l'article 96,6° du Code des sociétés permet de conclure au maintien de l'application des règles comptables en continuité.

7.8. Acquisition d'actions propres

Néant.

7.9. Succursales

Néant.

7.10. Risques et incertitudes auxquels est confrontée l'entreprise

Aucun risque et/ou incertitude majeur(s) éventuel(s) n'est à relever.

8. LES RÉSULTATS FINANCIERS DU SECTEUR 2 (DIVISION PROPRETÉ)

8.1. Exercice 2018

Les chiffres présentés se rapportent à l'activité de 2018 ayant cependant débutée le 1er mars 2018.

Les chiffres se répartissent comme suit :

Les produits	
Chiffre d'affaires	1.749,98 €
Autres produits	336.035,76 €
Produits financiers	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
SOUS-TOTAL	337.785,74 €

Les charges	
Marchandises	0,00 €
Biens et services divers	742.683,90 €
Rémunérations et charges sociales	2.186.765,38 €
Amortissements et provisions	257.802,10 €
Autres charges d'exploitation	110.347,36 €
Charges financières	3.568,36 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
SOUS-TOTAL	3.301.167,10 €

Résultat financier du secteur 2	
COÛT NET	2.963.381,36 €

Le coût net du budget 2018 secteur 2 s'élevait à 3.202.758,83 €. Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 donne un coût net s'élevant à 2.963.381,36 €, soit un boni de 239.377,47 € par rapport au budget initial.

8.2. Charges et produits exceptionnels

Néant.

8.3. Affectation du résultat

Nous proposons de procéder à la répartition des résultats du secteur 2 par l'intervention des associés détenteurs de parts sociales de catégorie C dans la perte à raison de 2.963.381,36 €, conformément aux dispositions statutaires.

L'affectation de ce résultat pour les communes sera réalisée en fonction des critères établis par les organes de gestion suivant la clé de répartition des charges du secteur 2.

8.4. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

9. CONSOLIDATION DES RÉSULTATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE 2018

Les produits	
Chiffre d'affaires	13.279.877,62 €
Autres produits	4.261.689,07 €
Produits financiers	1.310.873,67 €
Produits exceptionnels	2.386.462,24 €
Sous-Total	21.238.902,61 €

Les charges	
Marchandises	923.569,33 €
Biens et services divers	21.506.448,80 €
Rémunérations et charges sociales	28.667.303,54 €
Amortissements et provisions	6.909.075,49 €
Autres charges d'exploitation	1.758.931,17 €
Charges financières	1.098.330,28 €
Charges exceptionnelles	1.972.988,52 €
Impôts de l'exercice	65.376,18 €
Sous-Total	62.902.023,32 €
Soit un résultat comptable de	41.663.120,71 €

Résultats financiers des secteurs 1 et 2	
Rétrocessions et produits affectés	- 8.980.387,51 €
Coût net	32.682.733,20 €

Le coût net du budget 2018 secteur 1 et secteur 2 s'élevait à 33.082.931,82 €. Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018 donne un coût net (secteur 1 + secteur 2) s'élevant à 32.682.733,20 €, soit un boni de 400.198,62 € par rapport au budget initial.

9.1. Affectation du résultat consolidé.

Nous proposons de procéder à la répartition des résultats consolidés par l'intervention globale des associés dans la perte à raison de 41.663.120,71 €, conformément aux dispositions statutaires.

9.2. Conclusions

Par comparaison avec les budgets établis pour l'année 2018 présentés à l'Assemblée générale de décembre 2017 aux communes affiliées, les résultats des secteurs 1 (gestion des déchets) et 2 (Division propreté) sont dans le strict respect des prévisions programmées.

Le résultat du secteur 1 (gestion des déchets) s'appuie sur une amélioration essentielle, ainsi que diverses actions de réorganisation qui ont permis d'assurer la pérennité du fonctionnement mais aussi de la maîtrise des coûts de la gestion des déchets tout en répondant aux divers besoins émis par les communes affiliées dans le cadre d'objectifs environnementaux fixés par le Gouvernement wallon à travers le Plan Wallon des Déchets-Ressources.

En ce qui concerne le secteur 2 (Division Propreté) l'expérience des 10 mois d'activité sur 2018 a permis d'assurer la mise en place d'une gestion de maîtrise des coûts pour les exercices suivants mais aussi pour les prochaines communes qui décideraient d'adhérer à ce secteur.

Le Conseil d'administration propose dès lors d'approuver les comptes annuels qu'il arrête ainsi que de maintenir les règles d'évaluation mises en œuvre en continuité.

G. Bangisa
PRÉSIDENT

RAPPORT FINANCIER



COMPTE D'EXPLOITATION		2018
TOTAL DES DEPENSES		59.600.856,22 €
60 Achats		923.569,33 €
61 Biens et services divers		5.924.269,67 €
62 Personnel		15.455.361,36 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions		2.741.874,90 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)		180.970,73 €
65 Charges financières		182.057,67 €
66 Charges exceptionnelles		702.281,85 €
67 Impôts		65.376,18 €
Total dépenses service Collecte		26.175.761,69 €
60 Achats / Variation stock		
61 Biens et services divers		8.583.278,08 €
62 Personnel		5.136.239,19 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions		2.911.440,74 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)		1.435.659,88 €
65 Charges financières		890.338,91 €
66 Charges exceptionnelles		1.212.365,92 €
67 Impôts		- €
Total dépenses service Traitement		20.169.322,73 €
60 Achats / Variation stock		
61 Biens et services divers		6.256.217,15 €
62 Personnel		5.888.937,61 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions		997.957,75 €
64 Autres charges d'exploitation		31.953,20 €
65 Charges financières		22.365,34 €
66 Charges exceptionnelles		58.340,75 €
67 Impôts		- €
Total dépenses service Parcs		13.255.771,80 €
TOTAL DES RECETTES		20.901.116,87 €
70 Chiffre d'affaires (sacs, conteneurs)		8.936.686,29 €
74 Autres produits d'exploitation		2.954.190,09 €
75 Produits financiers		947,75 €
76 Produits exceptionnels		978.760,33 €
Total recettes service Collecte		12.870.584,46 €
70 Chiffre d'affaires		
74 Autres produits d'exploitation		2.437.356,12 €
75 Produits financiers (Subsides)		409.519,67 €
76 Produits exceptionnels		1.085.044,46 €
Total recettes service Traitement		4.711.393,88 €
70 Chiffre d'affaires		
74 Autres produits d'exploitation		1.904.085,23 €
75 Produits financiers (Subsides)		561.943,55 €
76 Produits exceptionnels		224.881,46 €
Total recettes service Parcs		3.319.138,53 €
COÛT DE L'EXERCICE		38.699.739,35 €
Collecte		13.305.177,22 €
Traitement		15.457.928,86 €
Parcs de recyclage		9.936.633,27 €
		38.699.739,35 €
Bonifications sur chiffre d'affaires	-	4.555.595,69 €
Subside Prévention RW / Organiques	-	499.338,53 €
Rétrocessions sacs	-	4.747.429,29 €
Poubelles à puce		821.976,00 €
Coût net communes		29.719.351,84 €

COMPTE D'EXPLOITATION 2018		SECTEUR 2
TOTAL DES DEPENSES		3.301.167,10 €
60 Achats		- €
61 Biens et services divers		742.683,90 €
62 Personnel		2.186.765,38 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions		257.802,10 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)		110.347,36 €
65 Charges financières		3.568,36 €

TOTAL DES RECETTES		337.785,74 €
70 Chiffre d'affaires (sacs, conteneurs)		1.749,98 €
74 Autres produits d'exploitation		336.035,76 €
75 Produits financiers		
COÛT DE L'EXERCICE		2.963.381,36 €

COMPTE D'EXPLOITATION 2018		CONSOLIDE
TOTAL DES DEPENSES		62.902.023,32 €
60 Achats		9.506.847,41 €
61 Biens et services divers		18.059.409,91 €
62 Personnel		26.442.505,09 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions		5.433.294,63 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)		1.213.610,21 €
65 Charges financières		1.420.357,29 €
66 Charges exceptionnelles		760.622,60 €
67 Impôts		65.376,18 €
Total dépenses secteur 1 et 2		62.902.023,32 €

TOTAL DES RECETTES		21.238.902,61 €
70 Chiffre d'affaires (sacs, conteneurs)		13.279.877,62 €
74 Autres produits d'exploitation		4.261.689,07 €
75 Produits financiers		1.310.873,68 €
76 Produits exceptionnels		2.386.462,24 €
Total recettes secteur 1 et 2		21.238.902,61 €

COÛT DE L'EXERCICE		41.663.120,71 €
Collecte		13.305.177,22 €
Traitement		15.457.928,86 €
Parcs de recyclage		9.936.633,27 €
Secteur 2		2.963.381,36 €
		41.663.120,71 €

Bonifications sur chiffre d'affaires	-	4.555.595,69 €
Subside Prévention RW / Organiques	-	499.338,52 €
Rétrocessions sacs	-	4.747.429,29 €
Poubelles à puce		821.976,00 €
Coût net communes Secteur 1 et 2		32.682.733,21 €

2018 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE VERRES

ENTITES	Coefficient	Indice Collecte Sélective	
		Variables (Temps) 742.024,47 €	Fixes (Hab) 176.524,09 €
		TOTAL	
AISEAU	2,4960%	18.513,51 €	4.511,70 €
ANDERLUES	3,3920%	25.169,47 €	5.124,80 €
CHAPELLE L/H	3,2400%	24.041,59 €	6.231,39 €
CHARLEROI	44,7710%	332.211,78 €	84.402,34 €
CHATELET	6,6370%	50.732,21 €	15.097,96 €
COURCELLES	7,6520%	58.263,76 €	13.121,89 €
FARCIENNES	2,2050%	16.361,64 €	4.703,66 €
FLEURUS	5,9110%	43.861,07 €	9.509,36 €
FONTAINE	3,6890%	27.373,28 €	7.444,63 €
GERPINNES	3,9280%	29.146,72 €	5.294,59 €
HAMI/H-NALINNES	4,1750%	30.979,52 €	5.658,02 €
LES B. VILLERS	3,0240%	22.438,82 €	3.955,05 €
MT LE TILLEUL	3,0980%	22.987,92 €	4.239,02 €
PT A CELLES	5,3630%	39.943,18 €	7.229,67 €
TOTAL GL.	100,0000%	742.024,47 €	176.524,09 €

KG Collectés	Population par Entité	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Bonifications	Coût Net
209.560	12.254	17,10	237,397	27.837,04	3.126,96 €	33.421,23 €	0,34042%	17.875,89 €	3.143,40 €	12.401,95 €
243.620	14.900	16,35	288,658	45.038,07	5.059,17 €	35.332,16 €	0,55078%	21.662,98 €	3.654,30 €	10.014,88 €
3.705.720	201.816	18,36	3.909,786	204.066,35	22.922,98 €	439.537,10 €	2,49557%	302.149,82 €	55.585,80 €	81.801,48 €
621.480	36.101	17,22	699,386	77.905,57	8.751,21 €	74.581,38 €	0,95272%	53.435,50 €	9.322,20 €	11.823,67 €
677.440	31.376	21,59	607,848	-69.591,98	7.817,34 €	63.566,32 €	-0,85105%	49.445,58 €	10.161,60 €	3.961,14 €
153.960	11.247	13,69	217,888	63.928,41	7.181,14 €	28.246,44 €	0,78179%	15.657,85 €	2.309,40 €	10.279,19 €
445.140	22.738	19,58	440,504	-4.636,16	520,78 €	52.849,64 €	-0,05670%	34.645,12 €	6.677,10 €	11.527,42 €
320.040	17.801	17,98	344,859	24.819,21	2.787,97 €	37.605,88 €	0,30352%	26.405,21 €	4.800,60 €	6.400,07 €
298.000	12.660	23,54	245,262	-52.737,51	5.924,06 €	28.517,26 €	-0,64494%	20.549,83 €	4.470,00 €	3.497,43 €
384.140	13.529	28,39	262,098	-122.042,35	13.709,14 €	22.928,40 €	-1,49248%	23.574,66 €	5.762,10 €	6.408,35 €
207.320	9.457	21,92	183,211	-24.109,31	2.708,22 €	23.685,65 €	-0,29484%	14.927,76 €	3.109,80 €	5.648,09 €
270.580	10.136	26,69	196,365	-74.215,02	8.336,65 €	18.890,29 €	-0,90759%	17.240,30 €	4.058,70 €	2.408,71 €
414.080	17.287	23,95	334,901	-79.178,52	8.894,20 €	38.278,65 €	-0,96829%	28.233,74 €	6.211,20 €	3.833,71 €
8.177.160	422.090	19,37	8.177.160	0,00	-	918.548,56 €	0,000000%	642.733,72 €	-122.657,40 €	153.157,44 €

2018 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE PAPIERS / CARTONS

ENTITES	Coefficient	Indice Collecte Sélective	
		Variables (Temps) 1.056.879,83 €	Fixes (Hab) 179.379,50 €
		TOTAL	
AISEAU	2,6150%	27.637,41 €	4.584,68 €
ANDERLUES	2,9230%	30.892,60 €	5.207,70 €
CHAPELLE L/H	2,7660%	29.233,30 €	6.332,19 €
CHARLEROI	48,6080%	524.275,81 €	85.767,62 €
CHATELET	6,4270%	67.925,67 €	15.342,18 €
COURCELLES	7,5900%	80.217,18 €	13.334,15 €
FARCIENNES	1,9750%	20.873,38 €	4.779,74 €
FLEURUS	5,4200%	57.282,89 €	9.663,18 €
FONTAINE	3,6850%	38.946,02 €	7.565,06 €
GERPINNES	3,3230%	35.120,12 €	5.380,24 €
HAMI/H-NALINNES	3,5480%	37.498,10 €	5.749,54 €
LES B. VILLERS	2,5880%	27.330,91 €	4.019,03 €
MT LE TILLEUL	2,6680%	28.176,42 €	4.307,59 €
PT A CELLES	4,8700%	51.470,05 €	7.346,62 €
TOTAL GL.	100,0000%	1.056.879,83 €	179.379,50 €

KG Collectés	Population par Entité	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Bonifications	Coût Net
359.480	12.254	29,34	413,535,4	54.055,41	4.691,47 €	40.791,76 €	0,37949%	18.320,28 €	18.766,68 €	3.704,81 €
399.440	14.900	26,81	502.829,9	103.389,90	8.973,21 €	44.538,70 €	0,72584%	21.770,02 €	21.171,98 €	1.596,70 €
7.173.040	201.816	35,54	6.810.679,2	-362.360,82	31.449,30 €	578.694,13 €	-2,54391%	325.982,45 €	376.242,26 €	123.630,58 €
1.021.960	36.101	28,31	1.218.299,5	196.339,49	17.040,30 €	100.308,15 €	1,37838%	53.916,61 €	53.535,37 €	7.143,83 €
1.057.100	31.376	33,69	1.058.845,0	1.745,04	151,45 €	93.702,78 €	0,01225%	49.682,75 €	55.704,13 €	11.684,11 €
278.060	11.247	24,72	379.552,2	101.492,21	8.808,51 €	34.461,63 €	0,71251%	16.023,79 €	14.472,12 €	3.965,72 €
770.740	22.738	33,90	767.338,7	-3.401,32	295,20 €	66.650,86 €	-0,02388%	35.998,79 €	40.642,58 €	9.990,51 €
510.880	17.801	28,70	600.729,9	89.849,87	7.798,07 €	54.309,15 €	0,63078%	26.467,68 €	26.755,16 €	1.086,31 €
417.080	12.660	32,94	427.236,7	10.156,68	881,50 €	41.381,85 €	0,07130%	19.887,07 €	21.820,93 €	326,15 €
520.120	13.529	38,44	456.562,8	-63.357,20	5.516,13 €	37.731,51 €	-0,44620%	22.648,69 €	27.393,33 €	12.310,51 €
310.240	9.457	32,81	319.145,1	8.905,13	772,88 €	32.122,82 €	0,06252%	14.776,85 €	16.237,34 €	1.108,62 €
424.620	10.136	41,89	342.059,3	-82.560,68	7.165,44 €	25.318,56 €	-0,57961%	17.590,57 €	22.389,53 €	14.661,53 €
652.760	17.287	37,76	583.383,9	-69.376,07	6.021,15 €	52.795,51 €	-0,48705%	28.666,09 €	34.424,46 €	10.295,04 €
14.244.260	422.090	33,75	14.244.260,0	0,00	0,00 €	1.236.259,33 €	0,000000%	668.630,84 €	-747.866,56 €	180.238,07 €

2018 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE PMC

ENTITES	Coefficient	Indice Collecte Sélective		
		Variables (temps)	Fixes (hab)	TOTAL
AISEAU	3,4770%	92.215,45 €	3.045,87 €	95.261,33 €
ANDERLUES	3,5790%	94.920,65 €	3.459,78 €	98.380,43 €
CHAPELLE L/H	3,0630%	81.235,53 €	4.206,85 €	85.442,38 €
CHARLEROI	43,4720%	1.152.945,13 €	56.980,53 €	1.209.925,66 €
CHATELET	6,4980%	172.337,08 €	10.192,72 €	182.529,80 €
COURCELLES	8,0000%	233.389,70 €	8.858,67 €	242.248,37 €
FARCIENNES	2,4080%	63.810,87 €	3.175,47 €	66.986,33 €
FLEURUS	6,0050%	159.261,95 €	6.419,82 €	165.681,77 €
FONTAINE	3,9180%	103.911,46 €	5.025,92 €	108.937,38 €
GERPINNES	3,4950%	92.682,84 €	3.574,41 €	96.257,25 €
HAM/H-NALINNES	4,7880%	126.985,21 €	3.819,76 €	130.804,98 €
LES B. VILLERS	2,6350%	69.884,30 €	2.670,08 €	72.554,38 €
MT LE TILLEUL	2,8310%	75.082,53 €	2.861,79 €	77.944,32 €
PT A CELLES	5,0330%	133.483,00 €	4.880,79 €	138.363,79 €
TOTAL GL.	100,0000%	2.652.155,70 €	119.172,48 €	2.771.328,18 €

ENTITES	Kg Collectés	Population	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Coût Net
ANDERLUES	164.060	12.254	13,39	175.762,4	11.702,41	5.356,86 €	103.737,29 €	0,1933%	79.320,24 €	24.417,05 €
CHAPELLE L/H	207.940	14.900	13,96	213.714,7	5.774,69	2.643,41 €	88.085,79 €	0,0954%	99.352,85 €	11.267,07 €
CHARLEROI	2.955.050	201.816	14,64	2.894.701,0	-60.349,02	27.625,17 €	1.182.300,49 €	-0,9968%	1.383.045,49 €	200.745,00 €
CHATELET	492.160	36.101	13,63	517.806,3	25.646,32	11.739,78 €	194.269,57 €	0,4236%	237.898,46 €	43.628,88 €
COURCELLES	483.800	31.376	15,42	450.034,4	-33.765,62	15.456,44 €	226.791,93 €	-0,5577%	222.148,99 €	4.642,94 €
FARCIENNES	147.420	11.247	13,11	161.318,7	13.888,74	6.362,24 €	73.348,57 €	0,2296%	72.308,06 €	1.040,52 €
FLEURUS	360.160	22.738	15,84	326.137,2	-34.022,77	15.574,15 €	150.107,62 €	-0,5620%	163.476,84 €	13.369,22 €
FONTAINE	223.660	17.801	12,56	255.324,5	31.664,51	14.494,65 €	123.432,02 €	0,5230%	111.193,69 €	12.238,33 €
GERPINNES	157.240	12.660	12,42	181.585,8	24.345,77	11.144,44 €	107.411,70 €	0,4021%	78.801,44 €	28.610,26 €
HAM/H-NALINNES	178.900	13.529	13,22	194.050,1	15.150,07	6.935,05 €	137.740,03 €	0,2502%	87.451,58 €	50.288,45 €
LES B. VILLERS	117.460	9.457	12,42	135.644,3	18.184,29	8.323,98 €	80.878,36 €	0,3004%	58.715,66 €	22.162,71 €
MT LE TILLEUL	135.300	10.136	13,35	145.383,4	10.083,36	4.615,73 €	82.560,04 €	0,1666%	65.849,36 €	16.710,68 €
PT A CELLES	258.200	17.287	14,94	247.952,1	-10.247,93	4.691,06 €	133.672,73 €	-0,1693%	120.052,98 €	13.619,76 €
TOTAL GL.	6.054.150	422.090	14,34	6.054.150,0	0,0	0,00 €	2.771.328,18 €	0,0000%	-2.858.072,84 €	-86.744,66 €

DETAIL DES COTISATIONS APPELEES POUR COUVRIR LES FRAIS D'EXPLOITATION 2018 - SECTEUR 1 -

ENTITES	T. Sacs/Poubelles à Puce		Collecte OM		COLL SP & Bonif NET	Sous-Total	Collectes Sélectives (déd. Fost / CA)	Boni Mali S/Coll. Sélect.	Total Collectes Sélectives	TOTAL INDICE COLLECTES
	Ménages	Hors Ménages	Frais							
			Variables (Ton)	Fixes (hab)						
AISEAU	1441772	8.998	160.624,28 €	62.554,70 €	45.645,37 €	268.824,35 €	16.520,86 €	8.858,51 €	7.662,36 €	276.486,71 €
ANDERLUES	1533229	22.963	172.296,24 €	71.055,37 €	45.503,50 €	288.855,12 €	27.348,51 €	13.175,29 €	40.523,79 €	329.378,90 €
CHAPELLE L/H	2.765.027	1112	307.364,59 €	86.398,32 €	6.033,69 €	399.796,60 €	16.331,28 €	16.675,79 €	344,51 €	400.141,11 €
CHARLEROI	39.671205	322.248	4.427.938,04 €	1.170.239,10 €	210.550,43 €	5.387.626,71 €	206.422,61 €	36.151,49 €	242.574,10 €	5.145.052,61 €
CHATELET	6.884.339	25.928	765.081,08 €	209.333,26 €	10.012,88 €	964.401,46 €	76.480,33 €	37.531,29 €	38.949,04 €	925.452,42 €
COURCELLES	4.472.022	52.293	500.916,59 €	181.935,14 €	102.051,94 €	784.903,67 €	20.042,30 €	23.122,33 €	3.080,03 €	781.823,64 €
FARCIENNES	2.202.275	3.704	244.238,43 €	65.216,23 €	8.047,38 €	301.407,29 €	7.066,47 €	22.351,89 €	15.285,42 €	316.692,71 €
FLEURUS	4.028.044	0.000	445.971,23 €	131.847,31 €	6.763,94 €	584.582,48 €	4.557,83 €	16.390,14 €	11.832,31 €	572.750,16 €
FONTAINE	3.299.515	0.000	365.310,99 €	103.219,89 €	7.356,57 €	461.174,32 €	5.355,97 €	25.080,68 €	19.724,72 €	480.899,03 €
GERPINNES	1.347.235	3.1997	152.703,78 €	73.409,58 €	36.992,34 €	263.105,70 €	25.679,65 €	6.101,88 €	31.781,54 €	294.887,24 €
HAM/H-NALINNES	1.389.246	2.1446	156.186,98 €	78.448,51 €	50.374,25 €	285.009,74 €	43.859,81 €	12.290,22 €	31.569,58 €	316.579,32 €
LES B. VILLERS	1.079.711	3.1937	123.077,86 €	54.836,84 €	26.505,17 €	204.419,87 €	22.530,78 €	6.388,63 €	28.919,41 €	233.339,28 €
MT LE TILLEUL	1.095.278	9.825	122.353,16 €	58.774,05 €	36.543,26 €	217.670,47 €	10.526,80 €	10.886,36 €	359,56 €	217.310,91 €
PT A CELLES	2.82.240	22.077	241.840,09 €	100.239,44 €	75.741,30 €	417.820,83 €	26.764,83 €	19.606,41 €	7.158,42 €	424.979,26 €
TOTAL GL.	73.371.137	564.528	8.185.903,36 €	2.447.507,74 €	196.187,50 €	10.829.598,60 €	113.825,29 €	0,00 €	-113.825,29 €	10.715.773,31 €

DETAIL DES COTISATIONS APPELEES POUR COUVRIR LES FRAIS D'EXPLOITATION 2018 - SECTEUR 1 -

ENTITES	13.413.028,18 €		3.120.240,97 €		S/TOTAL	Subsides & Bonifications	TOTAL INDICE TRAITEMENT	TOTAL INDICE PARCS	Bonus Charroi	TOTAL
	Tonnage	Frais variables	Population	Frais Fixes						
AISEAU	1.707,766	218.931,07 €	10.788	79.748,77 €	298.679,85 €	41.789,22 €	256.890,63 €	253.965,74 €	- 24.457,23 €	762.885,85 €
ANDERLUES	1.866,152	239.235,74 €	12.254	90.585,97 €	329.821,71 €	49.250,10 €	280.571,61 €	288.477,59 €	933,08 €	899.361,18 €
CHAPELLE L/H	3.673,119	470.884,12 €	14.900	110.146,15 €	581.030,27 €	54.796,79 €	526.233,48 €	350.768,40 €	1.836,56 €	1.278.979,55 €
CHARLEROI	60.354,869	7.737.334,23 €	201.816	1.491.896,40 €	9.229.230,63 €	1.856.319,28 €	7.372.911,35 €	4.751.052,10 €	30.177,43 €	17.299.193,49 €
CHATELET	9.739,454	1.248.572,19 €	36.101	266.871,57 €	1.515.443,75 €	206.456,48 €	1.308.987,27 €	849.871,82 €	4.869,73 €	3.089.181,24 €
COURCELLES	5.370,432	688.475,15 €	31.376	231.942,67 €	920.417,82 €	186.356,19 €	734.061,63 €	738.638,22 €	2.685,22 €	2.257.208,70 €
FARCIENNES	3.010,114	385.888,64 €	11.247	83.141,86 €	469.030,49 €	70.358,98 €	398.671,51 €	264.771,29 €	- 25.497,82 €	954.637,69 €
FLEURUS	5.845,483	749.375,43 €	22.738	168.087,47 €	917.462,89 €	156.464,06 €	760.998,83 €	535.286,71 €	2.922,74 €	1.871.958,45 €
FONTAINE	4.479,116	574.210,80 €	17.801	131.591,39 €	705.802,19 €	102.336,22 €	603.465,97 €	419.062,31 €	2.239,56 €	1.505.666,86 €
GERPINNES	1.819,122	233.206,62 €	12.660	93.587,27 €	326.793,89 €	98.706,68 €	228.087,21 €	298.035,44 €	909,56 €	821.919,44 €
HAM/H-NALINNES	1.706,894	218.819,29 €	13.529	100.011,23 €	318.830,52 €	54.854,78 €	263.975,73 €	318.493,00 €	853,45 €	899.901,50 €
LES B. VILLERS	1.278,695	163.925,31 €	9.457	69.909,54 €	233.834,85 €	61.570,92 €	172.263,94 €	222.632,00 €	639,35 €	628.874,56 €
MT LE TILLEUL	1.363,514	174.798,88 €	10.136	74.928,95 €	249.727,84 €	48.437,06 €	201.290,78 €	238.616,68 €	681,76 €	657.900,12 €
PT A CELLES	2.413,238	309.370,72 €	17.287	127.791,72 €	437.162,43 €	53.835,29 €	383.327,15 €	406.961,97 €	1.206,62 €	1.216.475,00 €
TOTAL GL.	104.627,968	13.413.028,18 €	422.090	3.120.240,96 €	16.533.269,14 €	3.041.532,05 €	13.491.737,09 €	9.936.633,27 €	- €	34.144.143,68 €

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SITUATION DES COMMUNES 2018 - SECTEUR 1 -

ENTITES	TOTAL	Bonification Subs. Prévention	Retrecissements Sacs	Poubelles à Puce	COÛT NET	Provisions		Solde des Provisions	Solde Financier par rapport au Coût Net	Documents à Emettre	** COÛT Vérité 2018
						Documents Emis (factures/N.Crédits)	Versements (Appels de fonds-N.Crédits)				
AISEAU	762.885,85 €	- 17.974,47 €		76.296,00 €	821.207,39 €	812.544,60 €	793.042,79 €	19.801,81 €	28.164,60 €	8.662,79 €	625.464,94 €
ANDERLUES	899.361,18 €	- 19.333,36 €		86.920,00 €	966.947,81 €	957.055,49 €	957.055,49 €	- €	9.892,32 €	9.892,32 €	724.979,68 €
CHAPELLE L/H	1.278.979,55 €	- 14.473,58 €	222.857,89 €		1.041.648,09 €	1.090.175,66 €	1.200.424,23 €	110.248,57 €	158.776,14 €	48.527,57 €	918.706,85 €
CHARLEROI	17.299.193,49 €	- 203.593,82 €	3.208.033,97 €		13.887.565,70 €	14.284.284,04 €	13.986.886,32 €	297.397,72 €	99.320,62 €	396.718,34 €	11.466.294,31 €
CHATELET	3.089.181,24 €	- 37.045,68 €	551.929,79 €		2.500.205,77 €	2.659.670,57 €	2.921.767,81 €	262.097,24 €	421.562,04 €	159.464,80 €	2.153.681,17 €
COURCELLES	2.257.208,70 €	- 51.339,13 €		215.096,00 €	2.420.965,57 €	2.378.504,35 €	2.378.504,35 €	281.166,22 €	42.461,22 €	42.461,22 €	1.780.748,21 €
FARCIENNES	954.637,69 €	- 11.918,21 €	177.088,85 €		765.630,64 €	814.450,41 €	862.937,90 €	1.515.566,45 €	97.307,26 €	48.819,77 €	699.180,94 €
FLEURUS	1.871.958,45 €	- 22.512,71 €	322.647,31 €		1.526.798,43 €	1.632.629,32 €	1.785.477,53 €	971.027,12 €	258.679,10 €	105.830,89 €	1.266.762,85 €
FONTAINE	1.505.666,86 €	- 18.418,45 €	264.871,48 €		1.222.376,93 €	1.288.568,20 €	1.281.490,16 €	351.139,16 €	59.113,23 €	66.191,27 €	1.071.094,68 €
GERPINNES	821.919,44 €	- 21.300,88 €		92.872,00 €	893.490,56 €	916.980,93 €	840.574,90 €	447.993,30 €	52.915,66 €	23.500,37 €	647.278,37 €
HAM/H-NALINNES	899.901,50 €	- 20.745,43 €		97.176,00 €	976.332,08 €	950.753,91 €	950.753,91 €	33.762,98 €	25.578,17 €	25.578,17 €	769.506,46 €
LES B. VILLERS	628.874,56 €	- 15.665,96 €		64.656,00 €	677.864,60 €	700.417,00 €	525.312,72 €	425.441,19 €	152.551,88 €	22.552,40 €	497.171,16 €
MT LE TILLEUL	657.900,12 €	- 17.110,29 €		75.080,00 €	715.869,84 €	746.290,23 €	684.099,37 €	16.317,63 €	31.770,47 €	30.420,39 €	613.216,65 €
PT A CELLES	1.216.475,00 €	- 27.906,56 €		113.880,00 €	1.302.448,43 €	1.310.474,51 €	1.201.268,31 €	454.978,08 €	101.180,12 €	8.026,08 €	1.023.329,91 €
TOTAL GL.	34.144.143,68 €	- 499.338,53 €	4.747.429,29 €	821.976,00 €	29.719.351,85 €	30.542.809,22 €	30.369.595,79 €	1.522.409,49 €	650.243,94 €	823.457,37 €	24.157.416,18 €

SECTEUR 2

CHARLEROI	2.963.381,36 €				2.963.381,36 €	3.202.758,83 €		2.241.931,16 €	721.450,20 €	239.377,47 €	
-----------	----------------	--	--	--	----------------	----------------	--	----------------	--------------	--------------	--

CONSOLIDATION

TOTAL GENERAL	37.107.525,04 €	- 499.338,53 €	- 4.747.429,29 €	821.976,00 €	32.682.733,21 €	33.745.568,05 €	-	32.611.526,95 €	2.483.237,16 €	71.206,26 €	- 1.062.834,84 €	24.157.416,18 €
----------------------	------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------------	------------------------	------------------------	----------	------------------------	-----------------------	--------------------	-------------------------	------------------------

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0201.543.234	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: Tibi

Forme juridique: SCRL

Adresse: Rue du Déversoir,

N°: 1

Code postal: 6010

Commune: Couillet

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0201.543.234**

DATE **26/06/2018** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** ²

approuvés par l'assemblée générale du **25/06/2019**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2018** au **31/12/2018**

Exercice précédent du **1/01/2017** au **31/12/2017**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 22
objet:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:



Signataire
(nom et qualité)
BANGISA Gaëtan
Président du Conseil d'Administration



Signataire
(nom et qualité)
TELLER Philippe
Directeur Général

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

N° 0201.543.234

C 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

DASPREMONT Françoise

Chemin de la Cayode 60, 6040 Jumet (Charleroi), Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/06/2013- 3/12/2018

BANGISA Gaëtan

Avenue Forestière 21, 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 3/12/2018- 30/06/2019

PAQUET Julien

rue Appaumée 188, 6043 Ransart, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 3/12/2018- 30/06/2019

BARRIDEZ Patrick

Champ du Monceau 12, 6210 Frasnes-lez-Gosselies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 20/06/2018

BAYET Hugues

Grand'Place 24, 6240 Farciennes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

BEGHIN Serge

Rue des Grands Trieux 125, 6031 Monceau-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2013- 20/06/2018

CATTALINI Nathalie

Rue de la Glissière 9, 6200 Châtelet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 20/06/2018

CHARDON Pascal

rue des Sablières 283, boîte A, 6200 Châtelet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 30/06/2019

CHARLIER Philippe

Rue Joseph Bancu 37, 6250 Aiseau-Prezles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

CHOËL Manon

rue Try du Scouf 43, boîte E, 6032 Mont-sur-Marchienne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 3/12/2018- 30/06/2019

DEMARET Lucie

Avenue des Tilleuls 18, 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 20/06/2018

DOGRU Mahmu

Rue de Leernes 79, 6030 Goutroux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 3/12/2018

DURIEUX Laurence

Rue des Monts 51, 6120 Nalinnes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

FEKRIQUI Mohamed

Avenue des Oiseaux 27, 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 3/12/2018- 30/06/2019

FOTIA Dominique

Rue Sart-les-Moulins 79, 6044 Roux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 20/06/2018

FRERE Albert

Chaussée de Charleroi 8, 6061 Montignies-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/03/2017- 3/12/2018

GRENIER Dominique

Rue d'Aiseau 336, 6250 Aiseau-Presles, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

JADOUL David

Rue Grimard 213, 6061 Montignies-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 20/06/2018

KAIRET Tim

Rue de l'Epine 52, 6183 Trazegnies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LEJEUNE Véronique

Rue de Beaulieusart 253, 6140 Fontaine-l'Evêque, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

LIPPE Laurent

Rue de la Briqueterie 19, 6238 Luttre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LORAND Francis

Route du Vieux Campinaire 19, 6220 Fleurus, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

MANOUVRIER Line

Rue du Chenois 154, 6042 Lodelinsart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 3/12/2018- 30/06/2019

MOSCARIELLO Annibale

Chaussée de Charleroi 27, 6150 Anderlues, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

NOUWENS Béatrice

Rue des Communes 1, 6181 Gouy-lez-Piéton, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 20/06/2018

SAHLI Mourad

Rue Allard-Cambier 25, 7160 Piéton, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

SEMPO Maxime

Rue de Colnet 10, 6040 Jumet (Charleroi), Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 3/12/2018

SONNET Philippe

Boulevard Defontaine 7, boîte 06, 6000 Charleroi, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 3/12/2018

TONNELIER Guy

Cour du Château 12, 6111 Landelies, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

VANROSSOMME Jacques

Rue Albert 1er 91, 6220 Lambusart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/12/2014- 20/06/2018

WAUTELET Guy

Rue Alfred Thiebaut 22, 6280 Gerpennes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 30/06/2019

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

RSM Interaudit SCRL 0436.391.122

Rue Antoine de Saint Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00091

Mandat : 17/07/2016- 30/06/2019

Représenté par :

1. LEJUSTE Thierry
Rue Antoine de Saint Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique
, Numéro de membre : A01286
2. SAEY Catherine
Rue Antoine de Saint Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique
, Numéro de membre : A01954

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	92.470.042,59	53.890.150,30
Immobilisations incorporelles	6.2	21	50.431,56	62.265,63
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	91.673.434,45	53.083.608,09
Terrains et constructions		22	10.954.713,99	10.024.848,71
Installations, machines et outillage		23	14.634.367,53	17.026.624,13
Mobilier et matériel roulant		24	4.341.650,45	5.498.863,80
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	125.000,00	125.000,00
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	61.617.702,48	20.408.271,45
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	746.176,58	744.276,58
Entreprises liées	6.15	280/1	560.000,00	560.000,00
Participations		280	560.000,00	560.000,00
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	151.521,82	151.521,82
Participations		282	151.521,82	151.521,82
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	34.654,76	32.754,76
Actions et parts		284	8.426,11	8.426,11
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	26.228,65	24.328,65

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	32.014.852,15	35.353.509,07
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	1.622.879,87	1.654.820,17
Stocks		30/36	1.622.879,87	1.654.820,17
Approvisionnements		30/31	1.550.410,91	1.565.238,96
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	72.468,96	89.581,21
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	23.186.325,82	23.169.092,82
Créances commerciales		40	4.572.372,24	4.791.099,69
Autres créances		41	18.613.953,58	18.377.993,13
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	6.110.280,73	6.424.139,98
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	6.110.280,73	6.424.139,98
Valeurs disponibles		54/58	843.840,93	3.975.629,68
Comptes de régularisation	6.6	490/1	251.524,80	129.826,42
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	124.484.894,74	89.243.659,37

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	20.311.605,38	21.609.815,89
Capital	6.7.1	10	6.532.589,53	6.532.589,53
Capital souscrit		100	6.532.589,53	6.532.589,53
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12	2.432.070,49	2.432.070,49
Réserves		13	1.766.412,75	1.766.412,75
Réserve légale		130	214.189,03	214.189,03
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	1.552.223,72	1.552.223,72
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14		
Subsides en capital		15	9.580.532,61	10.878.743,12
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	11.238.853,54	9.850.871,14
Provisions pour risques et charges		160/5	11.238.853,54	9.850.871,14
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	5.160.124,30	5.197.765,47
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	6.078.729,24	4.653.105,67
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	92.934.435,82	57.782.972,34
Dettes à plus d'un an	6.9	17	64.505.593,73	31.853.153,21
Dettes financières		170/4	64.505.593,73	31.853.153,21
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	64.505.593,73	31.853.153,21
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	27.952.895,95	23.296.831,96
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	6.986.229,21	5.801.689,78
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	7.383.990,34	10.066.544,12
Fournisseurs		440/4	7.383.990,34	10.066.544,12
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	5.217.388,56	3.613.676,42
Impôts		450/3	2.373.479,33	1.092.456,24
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.843.909,23	2.521.220,18
Autres dettes		47/48	8.365.287,84	3.814.921,64
Comptes de régularisation	6.9	492/3	475.946,14	2.632.987,17
TOTAL DU PASSIF		10/49	124.484.894,74	89.243.659,37

COMPTE DE RÉSULTATS

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	70/76A	19.779.818,05	17.137.017,02
	Ventes et prestations		
6.10	70	13.159.200,50	12.709.071,97
	71		
	72		
6.10	74	4.234.155,31	4.026.780,08
6.12	76A	2.386.462,24	401.164,97
	60/66A	61.590.105,98	56.334.604,21
	Coût des ventes et des prestations		
	60	993.723,39	748.140,15
	600/8	979.042,13	929.891,22
	609	14.681,26	-181.751,07
6.10	61	21.288.083,86	20.873.696,35
6.10	62	28.667.303,54	25.952.281,07
	630	5.486.710,96	5.966.574,96
	631/4	34.382,13	10.309,60
6.10	635/8	1.387.982,40	1.029.559,57
6.10	640/8	1.758.931,18	1.495.362,32
	649		
6.12	66A	1.972.988,52	258.680,19
	9901	-41.810.287,93	-39.197.587,19

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	75/76B	1.310.873,68	1.319.147,18
	Produits financiers		
	75	1.310.873,68	1.319.147,18
	750		
	751		
6.11	752/9	1.310.873,68	1.319.147,18
6.12	76B		
	65/66B	1.098.330,28	794.611,83
	Charges financières		
6.11	65	1.098.330,28	794.611,83
	650	1.096.454,39	792.427,79
	651		
	652/9	1.875,89	2.184,04
6.12	66B		
	9903	-41.597.744,53	-38.673.051,84
	780		
	680		
6.13	67/77	65.376,18	
	670/3	65.376,18	
	77		
	9904	-41.663.120,71	-38.673.051,84
	789		
	689		
	9905	-41.663.120,71	-38.673.051,84

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-41.663.120,71	-38.673.051,84
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-41.663.120,71	-38.673.051,84
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)		
Intervention d'associés dans la perte	794	41.663.120,71	38.673.051,84
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Vente de sacs		2.709.654,46	2.648.689,14
Divers		1.042.318,05	848.652,35
Valorisation parcs à conteneurs		1.425.959,89	1.609.368,57
Traitement		161.906,44	125.613,04
Conteneurs/Enlèvements spéciaux		1.262.106,21	1.508.897,05
Ventes mitrilles		374.945,98	236.410,10
Evacuation pour compte de tiers		1.081.115,16	1.239.048,53
Energie		924.625,21	548.345,39
Intervention administration générale		319.716,66	301.659,53
Ventes diverses : verres, cartons, métaux, plastiques		3.855.102,46	3.642.388,27
Service Propreté		1.749,98	

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	1.702.986,95	1.341.680,70
---	-----	--------------	--------------

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture	9086	558	486
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	540,3	492,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	767.592	700.145

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	21.372.920,41	19.307.352,12
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	5.396.753,47	5.107.487,95
Primes patronales pour assurances extralégales	622	475.239,59	307.520,17
Autres frais de personnel	623	1.422.390,07	1.229.920,83
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	17.259,04	
Reprises	9111		9.626,76
Sur créances commerciales			
Actées	9112	17.123,09	19.936,36
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	11.238.853,54	9.850.871,14
Utilisations et reprises	9116	9.850.871,14	8.821.311,57
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.686.910,90	1.255.362,32
Autres	641/8	72.020,28	240.000,00
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	29,6	8,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	29.729	17.162
Frais pour l'entreprise	617	488.317,04	446.963,69

RÈGLES D'ÉVALUATION**1. Principes généraux**

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés**Frais d'établissement:**

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

RÈGLES D'ÉVALUATION**Amortissements actés pendant l'exercice:**

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non-réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00 - 33,33	20,00 - 33,33
3. Bâtiments*				
Bâtiments indust., admin. ou com	L	NR	3,00 - 10,00	3,00 - 10,00
4. Installations, machines et outillage*				
Instal., machines, outillage	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00
5. Matériel roulant*				
Matériel roulant	L	NR	12,50 - 20,00	12,50 - 20,00
6. Matériel de bureau et mobilier*				
Matériel de bureau et mobilier	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00
7. Autres immobilisations corporelles				
Autres immobilisations	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EU

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants**Stocks:**

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

Fifo

2. En cours de fabrication - produits finis:**3. Marchandises:**

Fifo

4. Immeubles destinés à la vente:

Valeur d'expertise non actualisée des plus-values éventuelles de réalisation

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient)
(coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

RÈGLES D'ÉVALUATION**4. Passif****Dettes:**

Le passif (~~comporte des~~) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein.....	1001	530,6	493,5	37,1
Temps partiel.....	1002	12,1	8,7	3,4
Total en équivalents temps plein (ETP).....	1003	540,3	500,5	39,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein.....	1011	754.700	699.652	55.048
Temps partiel.....	1012	12.892	9.002	3.890
Total.....	1013	767.592	708.654	58.938
Frais de personnel				
Temps plein.....	1021	27.957.532,50	25.361.266,25	2.596.266,25
Temps partiel.....	1022	709.771,04	460.166,11	249.604,93
Total.....	1023	28.667.303,54	25.821.432,36	2.845.871,18
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	492.576,00	453.969,00	38.607,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP.....	1003	492,6	454,3	38,3
Nombre d'heures effectivement prestées.....	1013	700.145	647.904	52.241
Frais de personnel.....	1023	25.952.281,07	23.200.698,88	2.751.582,19
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	448.647,00	414.483,00	34.164,00

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs.....	105	544	14	555,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée.....	110	462	14	473,3
Contrat à durée déterminée.....	111	69		69,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini.....	112			
Contrat de remplacement.....	113	13		13,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes.....	120	506	11	514,9
de niveau primaire.....	1200	129	3	131,4
de niveau secondaire.....	1201	351	6	355,9
de niveau supérieur non universitaire.....	1202	12	2	13,6
de niveau universitaire.....	1203	14		14,0
Femmes.....	121	38	3	40,4
de niveau primaire.....	1210			
de niveau secondaire.....	1211	19	2	20,6
de niveau supérieur non universitaire.....	1212	13	1	13,8
de niveau universitaire.....	1213	6		6,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction.....	130	1		1,0
Employés.....	134	79	4	82,2
Ouvriers.....	132	464	10	472,1
Autres.....	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	5,6	24,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	11.147	18.582
Frais pour l'entreprise	152	281.517,63	206.799,41

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	126		126,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	27		27,0
Contrat à durée déterminée	211	82		82,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213	17		17,0

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	54		54,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	24		24,0
Contrat à durée déterminée	311	25		25,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	5		5,0
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	8		8,0
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	5		5,0
Autre motif	343	41		41,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	270	5831	36
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5.409	5832	1.100
Coût net pour l'entreprise	5823	253.816,24	5833	49.186,63
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

Informations complémentaires relatives au rapport de gestion

Description des principaux risques

1.1. Risques et incertitudes auxquels est confrontée l'entreprise

Tous les principaux risques éventuels auxquels la société pourrait être confrontée par l'exercice d'une activité normale sont provisionnés et ce tant pour les risques financiers liés au bon management que pour les risques opérationnels liés à l'exploitation.

Les risques suivants sont évalués et précisés dans la situation bilantaire :

Au niveau de l'exploitation :

- les gros entretiens liés à une (des) panne (s) éventuelle (s) de l'usine d'incinération.
- la charge éventuelle qui suite à cette (ces) panne(s) engagerait l'intercommunale à devoir faire sous-traiter par d'autres prestataires la gestion des ordures ménagères à incinérer.

Au niveau du management:

- avec les organismes financiers : les crédits ouverts sont majoritairement garantis par les communes affiliées. Les taux relativement faibles sont bloqués sur toutes les durées des crédits ouverts. La capacité financière à pouvoir tenir les engagements a été mesurée et n'est pas dépassée. Une gestion active des dettes impliquant un choix conscient entre le risque et les charges d'intérêts est mis en place afin de permettre de placer les barrières adaptées aux engagements possibles.
- en matière de subsides à recevoir : les principaux crédits ouverts sont assortis d'une garantie de subsides à recevoir couvrant partiellement le principal à devoir rembourser dans la même lignée que la politique d'amortissement des biens subsidiés.
- en matière de sécurité financière : en application des dispositions statutaires, les associés sont appelés annuellement suivant la clé de répartition déterminée, à intervenir dans les pertes. La sécurité financière est dès lors garantie dans les dispositions statutaires.
- en matière de gestion du risque social éventuel : les provisions crédits maladie, passifs sociaux éventuels (vacances annuelles, heures supplémentaires récupérables, assurance loi sur salaires, ...) et assurances sociales sont mesurées et intégrées dans les risques bilantaires.
- en matière d'assurances d'exploitation : tous les risques obligatoires en IARD et autres sont couverts. Une assurance RC complémentaire pour les risques éventuels liés aux travaux de construction du nouvel incinérateur est également souscrite.

Aucun risque et/ou incertitude majeur(s) éventuel(s) n'est à relever.

1.2. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

Il n'y a aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société qui serait de nature à porter gravement préjudice à la société. Les biens d'investissements sont annuellement adaptés et renouvelés en adéquation avec les besoins de l'exploitation. Un plan stratégique à trois ans mesurant les risques éventuels tant au niveau des charges que des biens d'investissements est établi et est suivi annuellement.



TIBI SCRL

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société Tibi (la "société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 22 juin 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société Tibi durant trois exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 124.484.894,74 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 41.663.120,71.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Scrl¹⁾ - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436 391.122 - RPM Bruxelles - ¹⁾ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses (leurs) aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Toutefois, nous estimons que le rapport de gestion est incomplet quant à la description des principaux risques et incertitudes et ne reprend pas spécifiquement le point portant "des indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société".

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et sont restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.





Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Gosselies, le 10 mai 2019

RSM INTERAUDIT SCRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

CATHERINE SAEY
ASSOCIÉE

THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ

Liste des adjudicataires

Référence	Marché	Estimation du marché HTVA	Procédure	Entreprise
2018-001	Marché public de services ayant pour objet «le transport par camion des conteneurs des recyparcs de l'ICDI vers les filières appropriées.»	90,00 k€	PNSPP	Jubile Invest
2018-002	Marché public de services ayant pour objet «l'acquisition et le recyclage de déchets plastiques : EPS (grigolite) provenant des recyparcs de l'ICDI	10,00 k€	PNSPP	SUEZ R&R BE WAL-LONIE S.A.
2018-003	Marché public de fournitures ayant pour objet «la fourniture échelonnée de pneus»	Lot 1 : 63700 k€	PO	CENTRAL PNEUETS S.A.
2018-005	Marché public de services ayant pour objet «la maintenance des 4 grilles du four 2 et la fourniture des pièces de rechange sur le site de l'UVE de Pont-de-Loup»	180,00 k€	PNDAPP	SARETCO
2018-006	Marché public de fourniture ayant pour objet «la fourniture d'une pompe alimentaire pour le four 2 de l'UVE de Pont-de-Loup»	60,00 k€	PNDAPP	KSB BELGIUM
2018-007	Marché de services de réalisation de film de présentation des missions de l'intercommunale TIBI et d'interviews en 3D évolutive dans un environnement existant en studio virtuel durant les réceptions 70 ans	120,00 k€	PNSPP	KEYWALL
2018-008	Marché public de service ayant pour objet «la formation continue (CAP) des chauffeurs de l'intercommunale ICDI»	250,00 k€	PNSPP	EDW Formation Safety Academy
2018-009	Marché public de services ayant pour objet «la mise à disposition et la maintenance d'une installation de production d'air comprimé»	600,00 k€	PO	AF BELGIUM
2018-010	Marché de mise à disposition de véhicules par voie de leasing opérationnel	413,22 k€ sur 4 ans	PO	ARVAL BELGIUM NV
2018-011	Marché public de fournitures ayant pour objet «la fourniture de 4 camions porte-conteneurs (Ampliroll) Lot 1 et fourniture de 2 camions porte-conteneurs (Ampliroll) avec grue Lot 2»	Lot 1 : 580,00 k€	PO	RENAULT
2018-012	Marché public de services ayant pour objet «Mission d'études d'ingénierie, les dessins de plans pour la demande de permis unique et la coordination sécurité-santé pour l'extension du centre de tri VALTRIS»	90,00 k€	PNSPP	BECI
2018-013	Marché public de fournitures ayant pour objet «la fourniture d'une camionnette équipée d'une benne basculante et d'un hayon élévateur»	48,00 k€	PNSPP	RENAULT
2018-015	Marché public de fourniture ayant pour objet «la fourniture et le placement de ponts pesage»	150,00 k€	PNDAPP	WARNIER
2018-016	Marché public de fournitures ayant pour objet «la fourniture d'un groupe électrogène» - CSCh 2018-016 - Approbation des éléments du marché	100,00 k€	PNDAPP	CATERPILLAR

Référence	Marché	Estimation du marché HTVA	Procédure	Entreprise
2018-017	Marché public de service ayant pour objet «la création d'une application jeu smartphone de sensibilisation au zéro déchet»	70,00 k€	PNSPP	ALTAVIA ACT
2018-019	Marché public de travaux ayant pour objet «Implémentation d'un système de vidéosurveillance des sites de Tibi» - CSCh 2018-019 - Approbation des conditions et du mode de passation	466,29 k€	PO	Engie Fabricom
2018-020	Marché public de fourniture ayant pour objet «la fourniture par location de «périphériques» numériques noir et blanc et couleur avec assistance technique complète et fournitures de consommables» - CSCh 2018-020 - Approbation des conditions et du mode de passation	297,00 k€ (pour 5 ans)	PNSPP	Document Solution Wallonie EUROBU-ROTIC
2018-021	Marché public de fournitures ayant pour objet «l'acquisition de nettoyeurs haute pression à eau chaude montés sur remorque incluant 3 entretiens annuels par machine et fournitures» CSCh 2018-022 - Approbation des éléments du marché	116,00 k€ (pour 2)	PNSPP	HH SERVICE
2018-022	Marché public de fournitures ayant pour objet «la fourniture de petites balayeuses mécaniques de voiries» - CSCh 2018-022 - Approbation des éléments du marché	200,00 k€ (pour 2)	PNDAPP	KARCHER
2018-023	Marché public de services ayant pour objet «les vifanges des conteneurs groupés enterrés en place sur le site de l'Intercommunale» - CSCh 2018-023 - Approbation des éléments du marché	60,00 k€	PNSPP	Groupe Terre
2018-024	Marché public de service ayant pour objet «le transport de déchets encombrants et d'ordures ménagères» - CSCh 2018-024 - Approbation des conditions et du mode de passation	2.085,00 k€	PCAN	SUEZ R&R
2018-028	Marché public de service ayant pour objet «Prestations de gardiennage» - CSCh 2018-028 - Approbation des conditions et du mode de passation	416,53 k€	PNSPP	F.A.C.T SECURITY SPRL
2018-030	Marché public de services ayant pour objet «l'impression du calendrier des collectes 2019 et 2020 de Tibi» - CSCh 2018-030 - Approbation des éléments du marché	143,50 k€ (pour 2 ans)	PNSPP	4 Sales graphic communication
2018-031	Marché public de service ayant pour objet «le traitement des déchets encombrants dits de plafonnages» - CSCh 2018-031 - Approbation des conditions et du mode de passation	1.680,00 k€	PCAN	RENEWI
2018-032	Marché public de fournitures ayant pour objet «l'achat - vente d'énergie électrique, liée à l'unité de valorisation énergétique de Pont-deLoup» - CSCh 2018-032 - Approbation des éléments du marché	84,90 k€	PNSPP	TOTAL LAMPIRIS

Référence	Marché	Estimation du marché HTVA	Procédure	Entreprise
2018-033	Marché public de travaux ayant pour objet «le démontage, le nettoyage, le remontage des manches du filtre à manche ligne 3» - CSCh 2018-33 - Approbation des éléments du marché	33,00 k€	PNSPP	TTL FRANCE S.A.
2018-034	Marché public de fournitures ayant pour objet «la fourniture de camions compacts pour déchets encombrants»	960,00 k€ sur 4 ans	PO	En cours d'attribution
2018-035	Marché public de service ayant pour objet «le transport par camion des conteneurs des récyparcs de Tibi vers des filières appropriées» - CSCh 2018-035 - Approbation des éléments du marché	200,00 k€	PNDAPP	LOT 1 & LOT 2 JUBILE INVEST
2018-037	Marché public de fournitures ayant pour objet «la location d'une excavatrice sur pneus équipée d'une pince»	130,00 k€	PNSPP	VAN DAMME R S.A.
2018-038	Marché public de service ayant pour objet «le soutien logistique en travaux d'architecture»	135,00 k€	PNSPP	SI+ ARCHITCTES
2018-039	Marché public de services ayant pour objet «les formations EPI - Secourisme pour le personnel de l'intercommunale Tibi»	107,41 k€	PNSPP	LOT 1 & 2 CEPS ASBL
2018-040	Marché public de services ayant pour objet «l'émission, la réalisation et la livraison de chèques sacs» - CSCh 2018-040 - Approbation des éléments du marché	180,00 k€	PO	EDENRED S.A.
2018-041	Marché public de fournitures ayant pour objet «la fourniture et l'entretien de balayeuses mécaniques de voiries» - CSCh 2018-041 - Approbation des éléments du marché	1.600,00 k€	PO	DANNEMARK S.A.

Rapport de gestion

Exercice 2018

Pour tout renseignement

0800 94 234

Le rapport est téléchargeable

www.tibi.be

Tibi

Rue du Déversoir, 1
6010 Couillet

www.tibi.be

